

ministre du Commerce si le gouvernement a été informé que la France serait prête à vendre du blé au Japon à des prix inférieurs à ceux qu'assure l'Accord international sur le grain.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai vu, moi aussi, cette nouvelle dans le journal du matin et j'ai demandé à mes fonctionnaires de me mettre au courant. Pareille initiative de la France contreviendrait à l'entente conclue par les six pays exportateurs à Canberra et nous protestons vivement contre ce genre de choses.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question découle de celle du député de Calgary-Centre. Vu le dumping de céréales à des prix inférieurs aux prix convenus par l'Accord international sur le blé, le ministre nous dirait-il quand nous aurons un débat sur la négociation Kennedy, afin que nous puissions discuter de la chose, qui coûte des millions de dollars à l'économie agricole?

L'hon. M. Pepin: Une mesure législative sera présentée à ce sujet.

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire qui fait suite à celle du député de Calgary-Centre. N'est-il pas vrai que la France vient de faire une vente au Japon et y a-t-il lieu de se demander si elle a violé l'Accord international? Que fait le Canada à ce sujet?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question ainsi posée est irrecevable. Le député ne peut demander au ministre de vérifier ou de nier une allégation.

M. Horner: Peut-être pourrais-je poser ma question différemment. Quelles mesures le ministre et son ministère prennent-ils à l'égard de la récente vente conclue par la France avec le Japon et qui, selon certains pays, est en violation de l'Accord international sur les grains?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, le député reconnaît, de par sa question, que c'est là l'avis d'autres pays. Ce n'est peut-être pas la vérité. L'honorable député le sait bien, il y a depuis quelques jours dans le monde une sorte d'accusation concertée concernant cette question. Tous les pays tiennent à déclarer qu'ils n'ont pas violé l'Accord international sur les grains, mais je vais examiner cela
[L'hon. M. Harkness.]

de plus près. J'ai l'impression que la vente en question n'a pas eu lieu mais je vais me renseigner là-dessus.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Commerce. Les représentants de la Commission du blé sont-ils récemment allés au Japon pour conserver le marché traditionnel que nous avons eu jusqu'ici.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, on m'interroge souvent là-dessus, et j'ai souvent envie de répondre que la Chambre des communes n'est pas la place du marché. Bien entendu, si la Commission du blé veut vendre du blé, elle doit commencer par se montrer assez discrète lorsqu'elle mentionne ses débouchés. *(Applaudissements)*

[Français]

EXPO '67

MONTRÉAL—QUESTION RELATIVE À LA RÉDUCTION DU DÉFICIT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Pendant que j'ai la parole, monsieur l'Orateur, et avant qu'on me demande de le faire, puis-je répondre à deux questions qui m'ont été posées hier par l'honorable député de Sainte-Marie (M. Valade), qui a d'abord demandé au très honorable premier ministre si j'avais reçu une demande de la ville de Montréal en vue de réduire sa part du déficit d'Expo '67?

Je n'ai pas reçu personnellement une telle demande.

L'honorable député a ensuite demandé qu'est-ce qu'on ferait en telle occurrence. L'autre jour, quand on a posé la question au ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, il a répondu qu'un accord est un accord, qu'un contrat est un contrat. J'ai trouvé cette réponse extrêmement intéressante et intelligente et j'ai l'intention de l'appuyer.

[Traduction]

LES CÉRÉALES

LES VENTES AU-DELÀ DU CONTINGENT ASSIGNÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, hier, le député de Vegreville m'a demandé si j'avais reçu plu-